EURL AGGOUNE BUSINESS INVEST
22 RUE MIRAMIEL

97434 ST GILLES LES BAINS

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/07/2022** au **30/06/2023**

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	176 000		176 000	176 000
	Constructions	571 978	21 419	550 559	337 787
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				60 928
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 317 000		1 317 000	1 317 000
	Créances rattachées à des participations	(115 000)		(115 000)	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**1 949 978**	**21 419**	**1 928 559**	**1 891 714**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				23 303
	Autres créances	105 449		105 449	111 495
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	23 503		23 503	33 534
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	201		201	
	TOTAL (III)	**129 153**		**129 153**	**168 332**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**2 079 131**	**21 419**	**2 057 712**	**2 060 046**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an (115 000)
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 318 000	1 318 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	131 800	1 685
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	42 522	
	Résultat de l'exercice	**73 326**	**172 637**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 565 647**	**1 492 322**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	254 364	268 088
	Emprunts et dettes financières divers (3)	87 922	238 560
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 416	5 317
	Dettes fiscales et sociales	110 363	55 760
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**492 065**	**567 725**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**2 057 712**	**2 060 046**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	73 325,61	172 636,60
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	492 065	567 725
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE,
AU CAPITAL DE 1 318 000€
AGGOUNE BUSINESS INVEST
22 rue Miramiel 97434 Saint PAUL
RCS SAINT DENIS : 880 999 529

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 14/02/2024 SUR LES COMPTES 2023 DE LA SOCIETE AGGOUNE BUSINESS INVEST

L'an deux mille vingt-quatre Le quatorze Février, A 16 heures 30,

Je soussigné, **Monsieur Badis AGGOUNE, gérant et associé unique**, de la société EURL **AGGOUNE BUSINESS INVEST,** société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1318 000 euros, a pris les décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2023**
- **Affectation du résultat de l'exercice 2023**
- **Rémunération de gérance**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

1 RESOLUTION

L'Associé unique décide d'approuver les comptes clôturés le 30/06/2023.

2 RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de 73 325.61€ (soixante-treize mille trois cent vingt-cinq Euros et soixante et un centimes) de la façon suivante :

-En report à nouveau pour 73 325.61€

Soit des capitaux propres au 30/06/2023 de 1 565 647.27€ (Un million cinq cent soixante-cinq mille six cent quarante-sept Euros et vingt-sept centimes).

3 RESOLUTION

L'Associé unique indique avoir perçu une rémunération nette au cours de l'exercice de 138 000€ et décide de s'octroyer une rémunération nette pour l'exercice 2023/2024 de 180 000€**.**

A noter que les charges sociales afférentes à ces rémunérations nettes seront prises en charge par la société ABI.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès verbal par l'associée unique pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint Gilles les Bains, le 14/02/2024.

M. Badis AGGOUNE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE,
AU CAPITAL DE 1 318 000€
AGGOUNE BUSINESS INVEST
22 rue Miramiel 97434 Saint PAUL
RCS SAINT DENIS : 880 999 529

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 14/02/2024 SUR LES COMPTES 2023 DE LA SOCIETE AGGOUNE BUSINESS INVEST

L'an deux mille vingt-quatre Le quatorze Février, A 16 heures 30,

Je soussigné, **Monsieur Badis AGGOUNE, gérant et associé unique**, de la société EURL **AGGOUNE BUSINESS INVEST,** société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1318 000 euros, a pris les décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2023**
- **Affectation du résultat de l'exercice 2023**
- **Rémunération de gérance**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

2 RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de 73 325.61€ (soixante-treize mille trois cent vingt-cinq Euros et soixante et un centimes) de la façon suivante :

-En report à nouveau pour 73 325.61€

Soit des capitaux propres au 30/06/2023 de 1 565 647.27€ (Un million cinq cent soixante-cinq mille six cent quarante-sept Euros et vingt-sept centimes).

De tout ceci, il a été dressé le présent procès verbal par l'associée unique pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint Gilles les Bains, le 14/02/2024.

M. Badis AGGOUNE